



REGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

L'EUROPE EN RÉGION



Programmes régionaux européens en Nouvelle-Aquitaine

Comité de Suivi

Consultation écrite du 27 janvier au 6 février 2025

Compte rendu



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

Programme PSR FEADER 2023-2027

Conformément aux dispositions du règlement intérieur du Comité de suivi des programmes régionaux européens, l'Autorité de gestion a soumis aux membres du Comité, pour avis et remarques éventuelles, plusieurs modifications du Plan Stratégique Régional (PSR) FEADER 2023-2027.

En effet, le PSR nécessite des adaptations pour améliorer sa mise en oeuvre et ainsi mieux répondre aux besoins du territoire en matière de développement rural.

Certaines de ces modifications concernent plusieurs dispositifs d'aides (précision dans la définition agriculteur actif), d'autres sont liées à l'évolution de la mise en oeuvre des dispositifs d'aide eux-mêmes.

Toutes ces modifications s'intègrent dans la version 5 en cours d'adoption du Programme Stratégique National.

Aucune remarque/observation n'a été exprimée par les membres du Comité de suivi sur ces propositions au cours de cette consultation, organisée entre le 27 janvier et le 6 février 2025.